

Hébergement d'urgence à Poitiers : des hommes des femmes et des enfants à la rue chaque nuit. C'est inacceptable !

Dans l'ensemble du pays : une situation scandaleuse

Dans son 22^{ème} rapport la fondation Abbé Pierre dénonce une situation inacceptable : près de 4 millions de personnes souffrent de mal logement dont 900 000 sont privés de logement personnel et 150 000 sont à la rue.

Plus d'un appel sur deux passés au «115» n'aboutit pas selon les chiffres du SAMU Social. Le collectif «*Les morts dans la rue*» a dénombré 498 personnes décédées dans la rue en 2015.

Pourtant la loi prévoit un droit inconditionnel à l'accueil d'urgence :

«toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès à tout moment à un dispositif d'hébergement d'urgence»

(art. L.345-2 -2 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

A Poitiers : un hébergement d'urgence sous-dimensionné et inadapté

- > L'ouverture d'un gymnase, 2 à 3 semaines par an, dans le cadre du plan grand froid, ne règle en rien une situation dénoncée depuis des années.
- > L'augmentation des places reste insuffisante.
- > L'hébergement en hôtel est inadapté, coûteux et n'offre pas de perspectives.
- > L'insuffisance des places s'accompagne d'une discontinuité dans l'accueil augmentant la précarité.
- > Les personnes doivent quitter le Centre tous les matins et renouveler chaque soir leur demande sans garantie d'être hébergées.

DNSI ne peut se satisfaire de la réponse des Services de l'État invoquant l'insuffisance des budgets alloués.

DNSI demande à madame la Préfète de faire respecter cette loi et de prendre en urgence des mesures pour assurer de manière permanente un accueil digne de toutes les personnes à la rue et de prévoir la création des places nécessaires, en Centre d'Hébergement ou en logements dispersés, pour répondre aux besoins.

DNSI interpelle les député.e.s qui votent des lois mais aussi des budgets qui ne permettent pas d'appliquer ces lois...

DNSI s'adresse aussi la municipalité de Poitiers qui ne peut se désintéresser de la persistance d'une telle détresse sociale sur le territoire de la commune, alors qu'il existe de nombreux logements vides dont certains pourraient être mis à disposition du «115».

Rassemblement
Mercredi 6 décembre 18h
Palais de justice
pour exiger que jamais aucune personne ne se retrouve à la rue, quel que soit sa nationalité, sa situation administrative, son âge ou son sexe !

Signataires : La CIMADE Groupe Poitiers, DAL 86, Éducation-World 86, Sections de Poitiers et de Châtelaillon de la Ligue des droits de l'Homme, RESF86, FSU 86, Solidaires 86, UD CGT 86, Ensemble 86, EELV Poitiers-Sud Vienne, Jeunes Communistes 86, NPA 86, PC 86, PG 86.